

Comparaison des programmes de RSE et d'éthique des entreprises publiques québécoises

Claudine M. Desjardins

Sous la direction de

Luc Bernier et Yves Boisvert

Centre de recherche sur la gouvernance (CERGO)
École nationale d'administration publique

ACFAS
mai 2010

Présentation du projet

Voir les liens existants entre :

1. Les pressions économiques suite à la loi sur le déficit zéro
2. **Les plans de responsabilité sociale des entreprises**
3. **La programmation et les dispositifs en éthique organisationnelle**
4. La gestion des risques et des crises
5. Les budgets et les stratégies de marketing, publicité, promotion et commandites
6. Les structures et cultures de gouvernance

Entreprises ciblées

- Loto-Québec
- Société des alcools du Québec (SAQ)
- Hydro-Québec
- Société des établissements de plein-air du Québec (SEPAQ)

Stratégies d'analyse

- Analyse documentaire
- Analyse statistique
- Entrevues

Question de recherche

Est-ce que ces entreprises publiques ont fait de la RSE et de l'éthique des outils de bonne gouvernance ou s'agit-il plutôt d'une vitrine corporative ?

Définition I

Gouvernance

- Changement/transition dans le mode de gouvernance des entreprises publiques.
- Décentralisation de la prise de décision au sein de l'État (participation et intégration d'un nombre croissant d'acteurs et multiplication d'espaces de délibération, de négociation, et de procédures)
- Mécanismes d'ajustement mutuel basés sur la concertation, la négociation et l'adaptation réciproque des acteurs (Simard, Dupuis, Bernier, 2006)

Définition II

Responsabilité sociale des entreprises

- "La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire » (Livre vert de la Commission européenne)
- Depuis la Loi sur le développement durable (2006), la notion de RSE est assimilée au concept de DD.
- Indissociabilité des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.
- But : Établir légalement un cadre de responsabilisation en matière de développement durable.
- Outils : Plan de développement durable (16 indicateurs), rubrique spéciale dans le rapport annuel.

Définition III

Éthique

- Paradigme des sciences sociales permettant de jeter un regard particulier sur le comportement des agents publics, et acteurs sociaux engagés dans la construction des problèmes publics, sur les dispositifs de régulation des comportements de ces derniers et sur les qualité et justifications morales des actions publiques. (Boisvert, 2010)
- Mode de régulation autorégulatoire (en opposition à la morale et à la déontologie qui sont des modes hétérorégulateurs)
- Aucune législation spécifique encadrant cet aspect. Cependant, la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État instaure un Comité d'éthique et de gouvernance au sein des C.A.
- Démarche mission-vision-valeurs, programme ou plan d'action en matière d'éthique, formations, modes de gestion éthique, comité d'éthique, etc.

Hydro Québec et la RSE

- Pionnier au Québec (1989)
- Approche panorganisationnelle
 - Touche autant les secteurs de production, transport, distribution et service à la clientèle, construction, innovation technologique et encadrement et soutien des activités d'affaires.
- Le DD est vu principalement en lien avec le produit qu'elle commercialise.
- Plan d'action de développement durable 2009-2013
- La loi du DD et le rapport a permit d'inclure la gestion des GRH et les finances
- Le plan de DD est intégré à la planification stratégique
- Dossier qui relève de la vice-présidence exécutive - Affaires corporatives et secrétaire générale

Hydro Québec et l'éthique

- Code d'éthique « Nos valeurs, notre responsabilité »
- Dossier abordé par les cinq grandes valeurs de HQ : approche déontologique
- But premier du programme : respect de la clientèle
- Importance dévolue aux gestionnaires dans l'application du code
- Ligne 1-800-ETHIQUE pour dénoncer des actes répréhensibles
- Dossier qui relève de la vice-présidence corporative et du secrétariat général
- Logique d'évaluation du programme (mise en place d'indicateurs quantitatifs pour évaluer le programme)

Loto-Québec et la RSE

- Pour Loto-Québec, le développement durable passe par une offre de jeu responsable
 - l'environnement semble occuper une place moins importante que chez les autres entreprises
- Plan de développement durable qui comprend :
 - Des actions liées à la mission, orientés vers l'atteinte des objectifs de développement durable
 - Des actions liées à l'organisation, en phase avec les principes de développement durable
- Relève de la vice-présidence corporative, communications et affaires publiques

Loto-Québec et l'éthique

- Un comportement éthique des employés est fondamental pour assurer l'intégrité du produit commercialisé par Loto-Québec
 - Comportement des employés pour assurer une transparence
 - Attribution des contrats
- La Loi sur la gouvernance des sociétés d'État a apporté un plus grand formalisme dans l'élaboration des règles d'éthique
- Dossier qui relève des services corporatifs
- Importance dévolue au secteur des ressources humaines pour la diffusion des règles

La Société des alcools du Québec et la RSE

- Vision du développement durable de la SAQ: « Se démarquer comme l'un des meilleurs détaillants du Québec en matière de développement durable »
 - (par la vision de l'entreprise plutôt que par la mission).
- Politique environnementale depuis la fin des années 90.
- La loi 118 et le Plan de développement durable est venu consolider et assurer une cohérence dans les actions de la SAQ en la matière
- Dossier stratégique et transversal. Relève du vice-président et du chef de l'exploitation.
- Le DD est partie intégrante de la planification stratégique.
- Processus de consultation avec les parties prenantes lors de l'élaboration du programme

La Société des alcools et l'éthique

- Défi : maintenir un équilibre dans la conduite des affaires entre les attentes de l'actionnaire (Ministère des finances) et celles de la clientèle.
- Dossier qui relève du Secrétariat général et vice-présidence des Services juridiques
- Implication du Comité de gouvernance et d'éthique du CA
- Politique de divulgation d'actes fautifs en milieu de travail
- Nature évolutive du Code d'éthique

La Société des établissements de plein-air du Québec et la RSE

- Plan de développement durable très axé sur l'environnement et moins sur les composantes sociales et économiques
 - Programme de suivi de l'intégrité écologique
 - Approche intégrée des ressources
 - Programme de gestion environnementale
- Dossier qui relève du Bureau du Président
- Implication des parties prenantes (populations autochtones)

La Société des établissements de plein-air du Québec et l'éthique

- Approche déontologique
- Dossier qui relève de la vice-présidence aux ressources humaines.
- Semble avoir peu de mesures et d'outils de gestion (pour la mise en oeuvre et l'évaluation des mesures)

Observations préliminaires - RSE

- 2 dimensions
 - La RSE permet de remplir plus efficacement la mission de l'entreprise
 - HQ et SEPAQ : la conservation de l'environnement
 - La RSE permet d'encadrer ou de minimiser les externalités négatives des entreprises (environnement social)
 - LQ : encadrer l'offre de jeu
 - SAQ : consommation responsable

Observations préliminaires - Éthique

2 dimensions

- L'éthique est perçue comme un outil de gestion des ressources humaines
- L'éthique est vue comme essentielle pour assurer l'intégrité de l'acquisition de biens et services.
 - Remplir la mission de l'organisation
 - Positionnement de l'organisation dans son environnement